

## PILIER 1

FOURNIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS À LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

- Le tribunal a été saisi de 49 dossiers au total, dont 19 allégations de violation des règles antidopage, six (6) appels concernant l'octroi de brevets et 17 différends reliés à la sélection d'équipes, à l'attribution de quotas ou à l'admissibilité. Dix (10) dossiers portaient sur la sélection d'athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques de Rio de 2016. Onze (11) dossiers urgents ont été réglés en cinq (5) jours ou moins.
- Des données statistiques partielles indiquent que les représentants juridiques inscrits sur la liste des avocats *pro bono* du Centre ont fourni leur aide au cours d'au moins 20 dossiers et ont fait économiser aux parties au moins 140 000 \$ en frais juridiques.
- La version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs a été mise à jour avec l'ajout d'annotations correspondant à la jurisprudence récente du Centre.
- En raison d'une attrition de la liste des arbitres et médiateurs du Centre, le conseil d'administration a lancé un processus de renouvellement anticipé à la suite duquel 19 nouveaux médiateurs et arbitres ont été ajoutés à la liste du Centre en 2017. Ils ont tous assisté à une séance d'orientation tenue dans le cadre de la Conférence 2017 des médiateurs et arbitres du Centre.
- Le Centre est en train de négocier une première entente d'octroi de licence pour l'utilisation de son Portail de gestion de dossiers (PGD) et de discuter également avec deux (2) organismes nationaux de sport en vue de fournir des services payants de gestion des dossiers et d'utilisation du PGD pour leurs appels internes.

## PILIER 2

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE À PRÉVENIR ET RÉGLER LES DIFFÉRENDS SPORTIFS

- Le Centre a participé à 23 événements ou conférences de partenaires et dirigé 26 ateliers, dans sept (7) provinces et un (1) territoire, du Yukon jusqu'à la Nouvelle-Écosse. La série actuelle d'ateliers est convertie progressivement en un format qui permettra de les offrir sous la forme de webinaires, et ainsi de diffuser plus largement son message de manière plus abordable. Le Centre a dirigé quatre (4) webinaires au cours de la période.
- Le Centre a conceptualisé le nouveau programme « Connexion droit et sport », qui vise à créer une relation mutuellement bénéfique entre les étudiants universitaires en droit ou en RED, et la communauté sportive provinciale et locale.
- Des modèles de politiques de gouvernance, sur des questions telles que la discipline, le harcèlement et les conflits d'intérêts, ont été élaborés pour servir d'outils de référence que les organismes de sport de toutes tailles et tous niveaux pourront télécharger et adapter à leurs propres besoins.
- Une nouvelle publication a été mise en ligne pour guider les parties dans la préparation des documents à déposer auprès du tribunal dans une procédure d'arbitrage.
- La jurisprudence du Centre se trouve maintenant dans la base de données de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) et elle est répertoriée également dans celles de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) et de LexisNexis.

## PILIER 3

METTRE SUR PIED UN SERVICE D'OMBUDSPERSON POUR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

- L'information recueillie au moyen d'une analyse du contexte a mené à la conclusion que la communauté sportive appuie fortement la création d'un programme d'ombuds du sport au Canada.
- Le conseil d'administration du Centre a chargé un Comité ad hoc de diriger un processus de consultation pancanadien, et de formuler des recommandations sur la portée des services d'un tel programme et sur les ressources qui seront nécessaires pour l'établir.
- Le Comité ad hoc a présenté ses recommandations dans un rapport final intitulé « Boucler la boucle : Proposition pour un ombuds du sport au Canada », qui a été déposé auprès de la ministre des Sports et des Personnes handicapées et qui peut être consulté sur le site Internet du Centre à [www.crdsc.ca](http://www.crdsc.ca).

## PILIER 4

VISER L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

- La ministre du Sport et des Personnes handicapées a renouvelé les mandats de cinq (5) des administrateurs du Centre, dont celui du président. Une nouvelle administratrice a été nommée en 2017 pour occuper un poste devenu vacant à la suite d'une démission, ce qui a permis au conseil d'atteindre la parité entre les hommes et les femmes. La structure des comités du conseil a été remaniée afin de correspondre aux priorités stratégiques du Centre et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Une nouvelle Politique de protection des renseignements personnels a été adoptée afin de préciser formellement la manière dont le Centre recueille, utilise et communique les renseignements personnels dans l'exercice de ses activités.
- Un nouveau poste d'employé à temps plein a été créé afin d'accroître les activités de sensibilisation, de nouer des relations et de créer des partenariats stratégiques.
- Le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

